

# OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES » PARTEZ L'ESPRIT LÉGER !

Pendant les vacances scolaires, les services de police peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous en remplissant ce bulletin.



# AVIS DE DÉCLARATION D'ABSENCE

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE DE DÉPART :

DATE DE RETOUR :

TÉLÉPHONE :

OBSERVATIONS (PRÉCISER SI QUELQU'UN S'OCCUPE DE VOTRE LOGEMENT) :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM ET TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

**Document  
à retourner :**



**POLICE NATIONALE - 1 rue du M<sup>al</sup> Foch à Comines**  
*(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30)*



**POLICE MUNICIPALE - Hôtel de Ville - Grand Place**  
*(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h30 à 17h30  
Le mardi et le jeudi jusqu'à 18h - Le samedi de 10h30 à 12h)*